

Conseil pastoral de Lalbenque du samedi 23 avril 2022

Présents : Jean-Martin Méda, Sœur Marie-Jo, Béatrice Ginibre, Martial Delon, Jacques Alary, Michèle Vidal, Jacques Alaux, Marie-Rose Tournou, Nathalie Issaly, Alain et Jeanine Damiens

Excusés : Patrick Hannoier, Christian Conte, Charles Feyt, Yves Hernandez, Dany Lugan, Marie Teyssières, Anne Mendoza, Gérardine Waroux, Roselyne Vallet.

La réunion s'ouvre avec un temps de prière basé sur un passage des Actes des Apôtres (4 / 32- 37)

#### 1 - Point sur le presbytère et les salles paroissiales

La commune souhaite reprendre le presbytère dont elle est propriétaire et qui était prêté gratuitement au curé de la paroisse. Ce dernier sera relogé, moyennant un loyer, dans la maison, récemment acquise par la mairie, et située en face de l'église. Il s'agit bien d'une décision de la mairie qui s'est engagée à effectuer les travaux nécessaires pour que le nouveau logement du prêtre soit correct. Ce dernier garde la jouissance du garage attenant à la salle paroissiale. Ce bâtiment, construit par la paroisse sur un terrain communal appartient également à la mairie.

Un groupe de femmes souhaite utiliser ces lieux (presbytère, jardin et salle) pour implanter un Tiers-lieux. Il s'agit d'organiser des activités diverses, d'intérêt général, visant un mieux vivre ensemble. Bien sûr un partage du temps d'occupation, une cohabitation est envisageable et souhaitable mais restent à régler les problèmes d'assurance, d'autorisations écrites... La question doit être réglée par le diocèse et la mairie. L'utilisation des salles est vitale pour la vie paroissiale : rencontres de KT, réunions diverses, repas partagés etc. Cependant, pour faciliter le planning d'occupation, la paroisse envisagerait d'utiliser aussi la crypte et même la petite salle dans l'église située en face de la sacristie. Dans ce cas, quels travaux seraient à faire, quels aménagement ?

#### 2 – Notre Groupement Paroissial appelé à changer de statut.

Au lieu d'être un groupe de paroisses il deviendrait une seule paroisse. Certains font remarquer que c'est, dans les faits, déjà une réalité. C'est surtout un changement administratif, canonique : il n'y aurait plus qu'un seul registre sur lequel serait cependant clairement noté : baptême, mariage, sépulture dans telle ou telle église. Cela ne semble pas poser de problème. Il faudrait également réfléchir et choisir un nom pour cette nouvelle paroisse et la placer sous la protection d'un saint patron.

#### 3- Nominations et changements à retrouver sur le site diocésain et dans Eglise du Lot

Trois nous touchent plus directement : - Luc Denjean est le nouveau vicaire général

- Corentin Pezet sera ordonné le 26 juin à Cahors

- Jean- Pierre Rigal devient curé modérateur des paroisses associées Limogne et Cajarc, Franz De Boer reste curé de Limogne.

#### 4- Informations concernant les jeunes :

7 enfants vont faire leur Première Communion le Jeudi de l'Ascension, recollection lundi 25 à Vaylats

14 personnes vont en pèlerinage à Lourdes (enfants et adultes) les 4 et 5 mai

Eveil à la Foi : 9 enfants à la dernière rencontre

Vendredi 22 avril a eu lieu une très belle célébration de Pâques avec tous les enfants de l'école et du collège Ste Thérèse.

5- Les questions pastorales : équipe funérailles à étoffer, dynamique et coordination Eveil à la foi, KT, aumônerie, équipe de préparation au baptême, mariage, rencontre de jeunes couples....resteront en suspens.